

## **Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO tenue le mercredi 4 novembre 2009 à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville**

---

**Madame Danielle Richard-Martignier, présidente, ouvre la séance à 20 h 15, salue Monsieur J.-François Croset, préfet, les représentants de la presse, Monsieur Christian Hauser, rapporteur de la commission de gestion, ainsi que les membres du Comité de direction de l'ARO. Elle excuse les députés Christa Calpini et Guy-Philippe Bolay, ainsi que les communes de Mézières, Essertes et Vuibroye et certains membres du Comité.**

**La présidente souhaite la bienvenue aux 11 délégués des communes-membres présents et déclare la séance ouverte.**

**L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :**

1. Ouverture – Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2009
3. Budget 2010
4. Préavis No 2-2009 sur le budget 2010
5. Rapport de la commission de gestion
6. Communications du Comité de Direction
7. Divers et propositions individuelles

### **1. Ouverture – Assermentation**

Après contrôle de la liste de présence, quatre délégués n'ont pas encore été assermentés et la présidente invite l'assemblée à se lever pour procéder à l'assermentation de Mesdames France Delcroix de Châtillens, Gabrielle Fattebert de Maraçon et Messieurs Jean Gaumann des Cullayes et Jean-Louis Martin de Oron-la-Ville. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer.

### **2. Adoption du PV de la séance du 24.06.09**

La présidente informe avoir reçu, en date du 30 octobre 2009 une demande de Monsieur J.-F. Corset, préfet, qui souhaite que le procès-verbal soit corrigé de la façon suivante, en page 3 du PV de la séance du 24 juin 2009 :

- En réponse à la première question de Ph. Bardet, il faut supprimer « sous l'égide de la préfecture ».
- Corriger l'intervention de M. Croset : « dans une situation idéale, on aimerait que les flux économiques correspondent au contenu du district. On doit constater que tel n'est pas le cas : les communes de l'Est lausannois sont membres de Lausanne-Région et les communes de Lavaux, dont la préoccupation essentielle est touristique, ont depuis longtemps une collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme. Un rapprochement d'Oron avec Lavaux devrait d'abord être examiné en termes de projets ».

Les délégués qui acceptent la première modification demandée sont priés de le faire en levant la main. La modification est acceptée par 10 voix, une abstention et aucune opposition.

La deuxième modification est, elle aussi, acceptée par 10 voix, une abstention et aucune opposition.

Le procès-verbal ainsi modifié est soumis à approbation des délégués,

*Il est adopté par 10 voix et une abstention.*

il sera corrigé et archivé tel qu'accepté.

### **3. Budget 2010**

Le responsable des finances de l'ARO au sein du Comité de Direction, **Gérald Wist**, apporte quelques précisions sur le budget et le préavis.

Il explique la différence sur le montant du compte « salaires » qui tient compte de l'engagement d'un nouveau secrétaire général. Il relève la modification de la contribution du canton qui passe de Fr. 54'000.- à Fr. 100'500.- et cela déjà pour 2009.

Les frais à rembourser tiennent compte du nombre de séances (commissions transport et déchets sont réactivées et se réuniront de nombreuses fois au courant de l'année 2010). De même le secrétaire général doit assister à de nombreuses séances, nécessaires à la bonne marche de l'ARO.

Un montant supérieur aux années précédentes a été mis au budget du Tourisme et tient compte des actions déjà entreprises et encore à mener pour apporter une vraie plus-value au tourisme.

### **4. Rapport de la Commission de gestion**

La parole est donnée à Monsieur **Christian Hauser** de la Commune d'Oron-le-Châtel, rapporteur de la commission de gestion. Il lit le rapport établi par la commission en date du 21 octobre 2009.

La présidente ouvre la discussion sur ce rapport, sur le budget et sur le préavis.

Les 3 rapports sont soumis au vote des délégués.

*Ils sont adoptés à l'unanimité.*

## 5. Communications du Comité de Direction

Quelques informations sur les actions mises en route durant l'automne. Conformément aux scénarios présentés lors de la dernière séance, repositionner l'association, redimensionner la région par rapport à la mise en application de la nouvelle loi LADE.

Un scénario a été privilégié, soit la région et son appartenance définies par le nouveau district. Il est intéressant de prospecter dans ce sens. Nous côtoyons également Lausanne Région et Promove, nous avons des contacts avec le Service de l'Economie. Notre démarche est soutenue par le SELT, tout en sachant que nous avons des contraintes : taille critique du périmètre actuel et attraits de la région.

Nous avons organisé une rencontre prospective et informelle avec la CIL (Communauté d'intérêts de Lavaux). Pour tenir compte de la problématique des communes vigneronnes du district elles font partie soit de Lausanne Région, soit de Promove.

Il faut relever les synergies existantes entre les communes viticoles et Montreux-Vevey Tourisme. La CIL entretient des liens avec Promove et obtient ainsi des subventions pour les communes de Lavaux qui ne font partie d'aucune association (contraire à la LADE).

Le problème n'est pas simple, une grande partie des communes viticoles ne font pas partie d'une association. La problématique est connue et relevée par le préfet.

Les communes de l'ancien district de Lavaux ne sont pas constituées en association. Il est donc intéressant d'ouvrir une réflexion plus large.

L'ARO prévoit d'organiser une séance avec toutes les communes du district pour discuter d'un nouveau « périmètre LADE ».

Dans les premiers mois de 2010, nous souhaitons organiser cette séance pour prendre la température pour la suite des travaux à entreprendre.

**S. Galdraud** : informe avoir réactivé les commissions suivantes :

- **transport et mobilité**, enjeux importants pour être entendus

Les personnes qui pourraient faire partie de ces commissions ne sont pas forcément des personnes issues des exécutifs des communes, mais des personnes motivées et intéressées par ces questions. Toute personne intéressée est la bienvenue.

- **déchets et environnement**

La nouvelle commission (encore à compléter) a fonctionné pour la première fois le 3 novembre 2009.

Elle a retenu 4 objectifs :

- . remettre à plat l'ensemble de la gestion des déchets assurée par l'ARO
- . pouvoir apporter aux communes un service concret d'information sur la gestion des déchets
- . affirmer notre vocation d'interlocuteur de référence pour la SATOM
- . pouvoir informer les communes sur des problèmes ou des questions qui concernent la gestion des déchets.

Cette première réunion s'est déroulée dans un esprit positif et constructif.

M. J.L. Martin, Oron-la-Ville, a accepté de fonctionner comme président pendant une année, nous l'en remercions encore vivement.

## 6. Divers et propositions individuelles

La présidente remercie l'ARO et les personnes présentes au mini-comptoir de Savigny où la Région Oron a été invitée à se présenter.

**J. Gaumann**, Les Cullayes : Demande si la date butoir pour l'ARO est bien fin 2011 ?

**J.-C. Serex, président CD** : L'enjeu est de convaincre les communes qui ne font pas partie d'une association de rejoindre l'ARO en vue de l'application de la LADE qui demande l'appartenance à une association.

Le canton marque sa reconnaissance pour le travail effectué en augmentant sa participation (Fr. 60'000.-, puis Fr. 54'000.- puis dès 2009 Fr. 100'000.-), mais aujourd'hui il faut aller plus loin. L'ARO est remise en question, il faut étudier toutes les synergies possibles.

Nous sommes reconnus par le canton jusqu'à fin 2011 sous la forme actuelle, mais nous devons revoir un nouveau périmètre de région, ainsi nous aurons notre place et participerons aux décisions touchant à nos projets de développement.

**J.-F. Croset, préfet** : l'idéal serait de faire coller l'économie aux contours du district, mais la réalité est que les communes proches de Lausanne ont le regard tourné vers Lausanne, les autres communes, pour des questions de tourisme, développent des relations avec Montreux-Vevey. Monsieur le Préfet encourage l'ARO à poursuivre ses réflexions, mais il faut avoir quelque chose en commun, la réflexion doit se poursuivre sur des objectifs communs.

**S. Gaildraud, secrétaire général** : Précise que les communes des anciens districts d'Oron et de Lavaux se sont battues pour avoir ce nouveau district, cela a abouti à un nouveau district Lavaux-Oron, il s'agit maintenant de faire vivre ce nouveau district.

Il s'agira aussi de savoir s'il y a une volonté commune de poursuivre l'ARO.

Dans les autres régions, les districts ont été également modifiés et les associations se sont adaptées au nouveau district.

La CIL a été active pour le soutien à la création du site Unesco et a obtenu des subventions par le biais de certaines communes qui font partie de Promove.

**F. Devins, Oron-le-Châtel** : Si les associations ne sont utilisées qu'au coup par coup cela n'est pas très juste.

**S. Gaildraud** : Dans le district, les possibilités de développement ne sont pas très grandes, mais M. Eperon n'a pas vu d'objection à notre démarche.

Actuellement Promove n'est pas demandeur pour grandir et il n'y a pas de lutte d'influence entre les associations. Les discussions sont transparentes aussi bien avec Promove qu'avec Lausanne-Région et tous les collègues de la CODEV (Coordination pour le développement économique vaudois).

**J. Gaumann, Les Cullayes** : Epaulés par Lausanne-Région ma commune a obtenu de bons résultats pour l'amélioration des transports dans la région Servion-Les Cullayes.

**S. Gaildraud** : Faire partie d'une région n'exclut pas de travailler avec ses voisins, certaines collaborations entre les communes n'ont rien à voir avec une association.

La création d'une association régionale n'exclut pas d'autres collaborations.

Exemple : Le Pays-d'En-Haut a une association régionale, pour le tourisme il travaille avec L'ARDA (Alpes Vaudoises) et fait partie du district Vevey-Montreux.

Dans le cadre de l'étude des transports, l'ARO travaille avec Madame Véronique Schmutz de l'Association Veveyse... car il est connu que les transports sont utilisés pour 60 % par des fribourgeois en gare de Palézieux. Il est tout à fait nécessaire et utile de travailler ensemble.

Dans le cas d'une association Lavaux-Oron, les collaborations pourraient s'articuler ainsi : avec l'association Veveyse pour les transports, Vevey-Montreux pour le tourisme et Lausanne-Région pour l'économie, par exemple.

**D. Richard-Martignier, Oron-le-Châtel** : pense qu'il faudrait avoir d'abord des projets communs pour aller de l'avant.

La présidente remercie le Comité de l'ARO et son secrétaire général pour les démarches entreprises et clôt la séance, il est 21 h 20. Elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Oron-la-Ville, le 10 novembre 2009, pour le Conseil Intercommunal :

La présidente :  
Danielle Richard-Martignier

La secrétaire :  
Danielle Hilty-Maret